

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

Numéro 136- Mars 2012

# L'inFO44



## CTL du 13 mars 2012 Titre

### Déclaration liminaire

Nous sommes aujourd'hui réunis en CTL pour examiner plusieurs points. Le premier concerne le **tableau de bord de veille sociale**.

Notre intervention portera sur les risques auxquels peuvent être soumis les agents dans leur environnement professionnel. Sur la question très sensible des risques psycho-sociaux, l'administration a très longtemps refusé d'admettre que les agents pouvaient souffrir au travail, même si FO et les autres organisations syndicales ne cessaient de souligner la montée en puissance de ce phénomène. Lorsque les rapports des médecins de prévention, des inspecteurs santé et sécurité au travail, des assistants de service social, des ergonomes l'ont également mis en évidence, l'administration a bien été obligée d'admettre que cette souffrance exprimée par les agents avait un lien avec le travail. C'était un premier pas.



Mais il faut bien reconnaître que les échos médiatiques notamment dans le dossier France Télécom et le rapport parlementaire faisant le parallèle entre le syndrome développé dans cette entreprise et celui constaté à la DGFIP, n'y étaient sans doute pas étrangers. Malheureusement, certains encore, et au plus haut niveau, refusent d'assumer, et tentent de dégager leur responsabilité en déclarant que les collègues sont en difficulté car ils n'arrivent pas à s'adapter aux réformes. Le discours de Valérie PECRESSE lors d'un récent CTPM sur les conditions de travail en est à ce titre la parfaite illustration. Aujourd'hui, l'administration utilise le DUERP et le PAP pour justifier qu'elle agit pour améliorer la santé et la sécurité de ses agents au travail.

Pour FO, cette apparente prise de conscience des risques liés aux conditions de travail, risque fort de n'être qu'un affichage, en l'absence de volonté réelle d'identifier clairement les raisons ayant entraîné la dégradation des conditions de travail.

FO DGFIP dénonce la propension de l'Administration à systématiquement aborder la souffrance et le stress au travail sous l'aspect médico-social **visant à la dispenser d'en évaluer les causes profondes** à savoir :

- ✓ les suppressions d'emplois,
- ✓ les réformes précipitées et mal préparées,
- ✓ le manque de finalisation de l'outil informatique,
- ✓ les réorganisations incessantes, .....etc

Puisque nous parlons conditions de travail nous ne pouvons faire l'impasse sur une rapide évocation du DUERP. Le DUERP, une démarche longue et fastidieuse peut-être mais qui devait permettre aux agents de faire état de ce qui ne va pas dans leur environnement de travail qu'il s'agisse des locaux, de l'organisation des services, des conditions d'accomplissement des missions...

Rappelons aussi le principe fondateur de cette démarche que FO a soutenu, et qui repose sur la préservation de la santé et de la sécurité des agents dans le cadre de leur milieu professionnel. L'employeur a donc des responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail, responsabilité qui peut être engagée, y compris devant des instances judiciaires.

De plus, d'après ce qui nous remonte du terrain, la démarche participative des agents au DUERP ne semble pas avoir été intégrée par nombre de chefs de service. Il serait bon à l'avenir d'y veiller. Comment? C'est à inventer et nous sommes prêts à y réfléchir avec vous car pour FO DGFIP 44, il est absolument nécessaire que l'ensemble des personnels participe à ces mises à jour du DUERP car elles constituent une sensibilisation des agents à leurs conditions de travail au cours d'un moment privilégié réservé à cet effet. Ce n'est pas ainsi que cela se passe partout....

D'ailleurs, 2012 sera probablement une année blanche en terme de mise à jour....

Récemment le Directeur Général indiquait que les conditions de vie au travail sont de plus en plus dures et qu'il souhaitait l'élargissement du sujet des conditions de vie au travail à l'environnement professionnel et à l'exercice du pouvoir hiérarchique. FO DGFIP soutient que les **suppressions d'emplois** sont le **premier facteur de dégradation** des conditions de travail pour les agents et une fois de plus il nous paraît surréaliste que le Directeur Général évoque ce sujet sans parler de l'emploi.

FO DGFIP ne cautionnera pas des outils d'évaluation des risques de l'Administration, qui ne se traduiraient pas par des avancées concrètes et visibles, dans le quotidien des agents. En l'absence également d'une prise en compte réelle de la question des effectifs, FO DGFIP considère que les DUERP, PAP, Tableaux de veille auraient d'avantage pour objectifs de dédouaner l'Administration plutôt que d'améliorer les conditions de travail.

Et puisque nous parlons des conditions de travail, nous ne pouvons pas ne pas faire état de ce qui se passent pour certains de nos collègues actuellement avec, CHORUS-Comptabilité.

Il faudra bien un jour également que l'Administration cesse de lancer le développement d'applications qui ne sont pas abouties. Nombre d'agents avaient souffert avec Hélios, et l'administration a remis le couvert avec CHORUS.

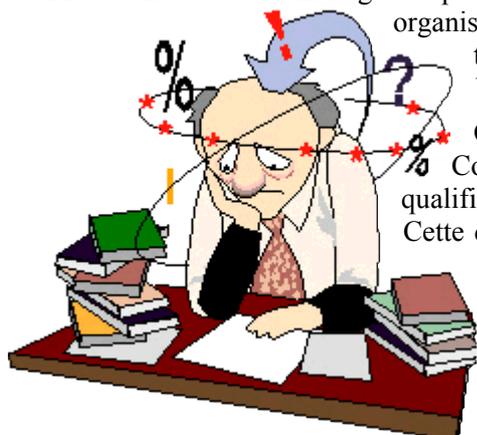
FO DGFIP avait annoncé il y a plus de deux ans déjà ce qui allait se produire. Et aujourd'hui malheureusement ce qui arrive avec CHORUS nous donne raison. C'est d'autant plus déplorable qu'à l'automne 2011 M. MAZAURIC, directeur, adjoint au directeur général déclarait à propos de CHORUS Comptabilité, au sujet de l'opportunité de son déploiement, trois solutions se présenteront à l'issue des tests :

- Les tests sont négatifs et nous donnerons un feu rouge à la bascule.
- Les tests sont positifs et nous donnerons un feu vert.
- Le troisième cas, qualifié de « pire hypothèse » serait que les tests soient en partie négatifs ou incomplets et que la décision de basculer soit prise.

Seul le second cas était envisageable pour **F.O.-DGFIP**. La direction générale s'était alors engagée devant les organisations syndicales, c'est à dire devant les agents, à ne pas basculer à tout prix. M. MAZAURIC en décembre 2011 a justifié la décision de bascule en assurant les OS que les tests très complets étaient positifs.

Or la réalité vécue, ou plutôt subie par les agents des services Comptabilité, prouve que nous sommes bien dans le troisième cas qualifié pourtant de pire hypothèse par la DG.

Cette dernière a donc menti aux OS et donc à tous les agents du réseau en prenant la décision de basculer tout en occultant les problèmes attendus. Lors d'un groupe de travail national, le 1er mars 2012, le responsable de la doctrine comptable à la centrale, M. JOSSERAND, a d'ailleurs reconnu que la bascule dans CHORUS Comptabilité avait été décidée en connaissance de cause, donc en sachant que de nombreux dysfonctionnements allaient survenir à coup sûr.



Les agents redoutaient la bascule de la comptabilité de l'Etat dans le progiciel CHORUS car ils craignaient :

- De ne pouvoir maîtriser une nouvelle nomenclature passant de plus de 4000 à 2000 comptes,
- De ne pouvoir assimiler la formation et la nouvelle documentation ou modes opératoires dans les 15 jours qui les séparaient de la date de la bascule,
- De ne pouvoir récupérer tous les flux en provenance des applications remettantes à destination de Chorus,
- De ne pouvoir dénouer toutes les écritures qui viendront s'accumuler en comptes d'imputation provisoire,
- De ne pouvoir régulariser des listings d'anomalies qui ne manqueront pas de s'accumuler,

Là également, les craintes des agents ont malheureusement été rapidement confirmées après quelques semaines d'exercice au vu des nombreux dysfonctionnements qui s'étendent désormais au-delà des services comptabilité de la DRFIP.

Ils n'en voulaient pas .....et pourtant ce sont eux qui subissent depuis plusieurs semaines et pour combien de temps encore ? des conditions de travail stressantes et démotivantes. On se demande vraiment comment le développement de CHORUS estimé à plus de 1,5 milliards d'euros peut produire un tel résultat aujourd'hui ?

A l'heure où nous parlons, nous sommes loin de la « démarche d'amélioration de l'information financière des comptes de l'Etat et du renforcement de la « traçabilité » que CHORUS doit permettre d'atteindre un jour... compte tenu des problèmes rencontrés par les postes et services :

- schémas d'écritures inexistantes,
- documentation incomplète,
- avis de règlement erronés,
- lourdeurs et complexité récurrente pour la passation des écritures,
- gonflement des comptes d'imputation provisoires,
- erreurs d'aiguillages entre comptes,
- ergonomie de l'application etc...

Pour FO DGFIP et malheureusement une fois encore, l'impréparation et la précipitation sont à l'origine de cette pagaille. Pour FO DGFIP opérer une bascule sans analyse contradictoire sur des résultats de tests métiers, comportait beaucoup trop de risques pour le quotidien des agents et aussi pour les créanciers de l'Etat dans une période économique difficile.

En outre, il ne faut pas écarter les réactions négatives de la Cour des Comptes si la DGFIP était dans l'impossibilité de garantir une reddition des comptes de l'Etat pour l'exercice 2012. Malgré tous les risques encourus, la Direction Générale a choisi de basculer la comptabilité de l'Etat dans Chorus sans retour en arrière possible.

Pour FO DGFIP l'Administration doit prendre de toute urgence toutes les mesures nécessaires pour sortir le plus vite possible de la situation actuelle et répondre au découragement des agents qui depuis le 2 janvier ont le sentiment d'être dans une impasse. Enfin pour clore le sujet CHORUS, nous vous avons interpellé récemment sur un certain nombre de questions restées à ce jour sans réponse.



1. Nos collègues subissent-ils des écrêtements dus à la surcharge de travail. Dans l'affirmative, nous vous demandons de nous indiquer si un dispositif serait mis en place pour une remise à disposition des heures écrêtées lors du retour à la normale,
2. les mécanismes exacts mis en place pour soutenir les agents et s'ils seront reconduits au-delà du 31 mars (ex : auditeur dédié, renfort, assistance et gel des contrôles internes).

Nous y ajoutons aujourd'hui une demande pour qu'une meilleure information sur les impacts CHORUS-Comptabilité soit faite sur notre site Ulysse 44.

Autre point que nous allons également aborder aujourd'hui : le budget ! Nous aurons l'occasion de développer au cours de notre discussion mais globalement nous constatons que le budget est encore une fois baisse. D'autant plus que le réserve elle est en hausse.....

En outre pour plusieurs postes budgétaires, il est dit que le budget sera abondé lors des révisions budgétaires. Pour d'autres le montant de la dotation n'est toujours pas connue. L'année 2012 s'annonce difficile. Il devient compliqué d'avoir du matériel. Maintenant les agents doivent justifier pourquoi ils souhaitent travailler avec du matériel qui n'apparaît pas sur la « liste » établie par l'administration. D'autres se voient refuser une dotation en enveloppes. Comment faire alors pour envoyer les avis ? Les agents prennent leur bicyclette. On a l'impression d'un sacré retour en arrière ..... et ce n'est pas ça qui créera de la motivation chez les agents de la DGFIP, motivation déjà bien écornés avec ce qu'ils subissent depuis plusieurs années ..... sans parler des années blanches coté augmentation de salaire .....

Dans la période de crise systémique, les missions régaliennes de la DGFIP sont un des fondements de la cohésion sociale. Nous réclamons la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires pour la maintenir. Force est de constater que c'est loin d'être le cas.

**FO DGFIP**  
la force syndicale

**Les élus FO DGFIP 44**

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

**Permanences**

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)